



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulouse, le vendredi 29 novembre 2024

Interdiction de manifestations et de rassemblements non déclarés le dimanche 1^{er} décembre dans le quartier de la Cartoucherie à Toulouse

Une réunion publique du Rassemblement National aura lieu le dimanche 1^{er} décembre à 15h00 dans la salle communale du Barry à Toulouse, en présence de députés français et européens. Dans le même temps, des appels à manifester sur la voie publique ont été lancés sur les réseaux sociaux et n'ont pour l'heure pas fait l'objet d'une déclaration auprès de la préfecture. La situation ne permet alors pas de contact avec des organisateurs identifiés, ne pouvant garantir le contrôle du nombre de participants ou encore d'empêcher d'éventuelles perturbations susceptibles de troubler l'ordre public.

Aussi, **Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a décidé de prendre un périmètre d'interdiction de manifestations et de rassemblements revendicatifs non déclarés dans le quartier de la Cartoucherie à Toulouse du dimanche 1^{er} décembre 2024 à partir de 12h00 jusqu'à 18h00 dans un périmètre délimité.**

Cette mesure vise à assurer la sécurité de tous et à garantir le bon déroulement des événements programmés dans le respect de l'ordre public.

Le périmètre d'interdiction de manifestations et de rassemblements non déclarés est délimité par les voies suivantes, celles-ci n'y étant pas incluses (cartographie en annexe) :

- Avenue de Grande-Bretagne,
- Avenue Raymond Badiou,
- Ligne de TRAM Palais de Justice / METT,
- Rue Ella Maillart,
- Avenue de Lardenne,
- Ligne de train Arènes / Colomiers,
- Avenue du Groupe Morhange,
- Avenue de Grande-Bretagne.

Delphine AMILHAU
Tél: 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Romarc ZURCZAK
Tél: 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [X](#) et [Facebook](#)

Annexe

Périmètre d'application de l'arrêté préfectoral portant sur l'interdiction des manifestations et rassemblements non déclarés, le 1^{er} décembre 2024 à Toulouse

